

Proposition de Motion

Pour l'instauration d'un jour sans viande

Considérant que la production industrielle de viande est génératrice d'un accroissement de la proportion de gaz à effet de serre,

Considérant que la consommation excessive de viande nuit à la santé,

Considérant qu'il est opportun de sensibiliser les citoyens à une alimentation saine et équilibrée,

Considérant que Rescolie met à son menu deux fois par mois en moyenne un menu ne comportant pas de viande et que cette expérience est positive, en termes à la fois diététique et pédagogique,

Considérant que ce type de menu, répondant aux critères de l'équilibre protéiné, doit absolument rester accessible à tous les budgets,

Considérant l'intérêt d'étendre la mission éducative de Rescolie à une découverte des cuisines du monde,

Le Conseil communal décide d'adopter la motion suivante :

« Le Conseil invite le Collège à réaliser une action d'information des citoyens liégeois aux bienfaits pour eux et leurs enfants d'une alimentation équilibrée, notamment avec une consommation suffisante de fruits et de légumes.

Le Conseil invite Rescolie à présenter un projet de calendrier comportant un menu végétarien par semaine et un menu typique d'une cuisine du monde par mois.

Le Conseil invite le Collège à augmenter la subvention destinée à RESCOLIE si, à l'analyse, il apparaissait une augmentation des coûts.

Le Conseil invite le Collège à convoquer les commissions compétentes pour examiner l'introduction des menus sans viande dans les mess dépendant de la Ville.

Le Conseil invite ses représentants dans les intercommunales à proposer l'examen de propositions semblables dans les mess au sein des intercommunales auxquelles la Ville est associée.»